

## AUTONOMIE UNIVERSITAIRE ET DÉRIVES PÉDAGOGIQUES

**Résumé. L'autonomie des universités peut être une excellente chose. Mais on sait aussi que lors d'une crise grave, l'autonomie de décision des individus ou des institutions locales accroît les risques de panique (décisions absurdes ou contre-productives).**

L'autonomie des universités peut être une excellente chose. Surtout si, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, les universitaires à la recherche d'un poste reçoivent des promesses du genre : « Nous allons vous faire une proposition très compétitive. ».

Plaisanterie mise à part, on n'envisage ici cette question que dans le cadre de la crise des premiers cycles.

**Premier problème : le risque d'une trop grande diversité des contenus.** Tout récemment, plusieurs sociétés savantes, la Société française de physique (SFP), la Société mathématique de France (SMF), la Société des personnels enseignants et chercheurs en informatique (SPECIF), se sont inquiétées tour à tour de voir les programmes d'enseignement commencer à diverger sérieusement lors de la mise en place du LMD. Il faut dire que les experts du ministère qui homologuent les « maquettes » de licence n'ont que des résumés souvent très vagues, et qu'ils n'ont d'ailleurs aucune instruction au sujet d'une quelconque homogénéité à préserver. Ce sont les contacts entre collègues d'universités différentes qui ont contribué à faire prendre conscience du problème. *Le LMD a été conçu pour faciliter le passage des étudiants d'une université européenne à l'autre, et sa mise en place, telle qu'elle s'est effectuée jusqu'à présent, risque au contraire de rendre plus difficile le passage d'une université française à une autre.*

Comme on le montre plus bas, c'est la crise universitaire actuelle, et les méthodes de dumping avec lesquelles on tente (sans succès) de la résoudre qui sont la cause de cette « divergence ». Et en aucune façon la fantaisie ou un trop-plein d'initiatives de nos collègues.

Comment les pays où les universités sont autonomes résolvent-ils ce problème ? Par deux moyens :

- des réunions fréquentes, des colloques, des rapports, des recommandations des sociétés savantes, par exemple pour les mathématiques aux Etats-Unis, American Mathematical Society, Mathematical Association of America, journaux professionnels dédiés à l'enseignement supérieur, comme le College Mathematics Journal, publié par la MAA.
- l'utilisation de manuels d'une qualité indiscutable. J'ai entre les mains un manuel de *Calculus* qui remercie nommément pour leur collaboration des professeurs de 17 universités différentes, sans compter des dizaines d'anonymes aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique latine et en Europe.

**Deuxième problème : le dumping universitaire.** Affolées par la baisse du nombre des inscriptions, les diverses administrations universitaires font assaut de démagogie. Il s'agit non seulement de rattraper par tous les moyens les notes mises par les enseignants (transformer 20% de notes supérieures ou égales à 10 dans les matières fondamentales en 40% de diplômés, mais encore de rendre l'enseignement lui-même plus facile (sauf à Orsay...) On fait passer les horaires de 150

heures à 120 ou à 90 heures, en gardant les mêmes dénominations. Le court terme domine. On sacrifie les étudiants qui envisagent de passer des concours nationaux (concours spécial des ENSI, CAPES), comme ceux dont on sait qu'ils auront à se mesurer en fin de licence ou en master aux étudiants passés par les prépas. Bien entendu, l'utilité d'un tel enseignement est faible. Il perd de sa valeur scientifique ou culturelle (et donc de sa valeur sur le marché du travail, combien de fois faudra-t-il répéter que ces deux « valeurs » ne s'opposent pas, mais au contraire varient dans le même sens). Ce qui amorce, si ce n'est déjà fait, une spirale descendante : fuite des bons étudiants, méfiance des employeurs, difficultés dans la suite des études, d'où baisse (et non hausse) du nombre d'inscriptions et de diplômes délivrés, tentatives désespérées de maintenir ces nombres à leurs niveaux...

Pour lutter contre ce dumping dont personne ne profite, la seule solution est d'élaborer des standards, sans les imposer comme des programmes officiels, mais en laissant au contraire ouvertes toutes les possibilités d'innovation et d'amélioration. Les sociétés de physiciens, de mathématiciens, d'informaticiens, s'y emploient, et tentent de le faire de façon consensuelle. Comme j'avais dit, avec un brin de provocation, au début d'une réunion sur les programmes de licence à la SMF, que nous étions là pour fixer des « normes », l'un des participants, professeur à Nice et par ailleurs très vieil ami, a cru bon de répondre : « Si c'est ça, je rentre chez moi. ».

Une façon de donner une certaine force à ces standards est de contrôler (le mot n'est peut-être pas le mieux choisi) l'enseignement par des concours nationaux. Ce peut être l'un des rôles du concours des IPES, dont on demande par ailleurs, et pour d'autres raisons, le rétablissement.

Enfin, il faudrait peut-être accroître les moyens donnés aux experts du ministère, pour qu'ils puissent regarder les choses de plus près sans avoir à se fonder sur des rumeurs, ou sur des espions qui leur adresseraient des rapports sur l'enseignement réellement dispensé (accompagné des sujets et des copies d'examen).

On aura compris, que, dans ce domaine, je ne crois pas à un effet positif de la compétition entre universités. Mon avis serait tout différent s'il s'agissait de la création de nouveaux masters, de licences professionnelles, de nouveaux laboratoires de recherche, du recrutement des professeurs, de l'établissement de relations avec l'industrie.

En fait, il n'y a au niveau DEUG/Licence, ni compétition, ni concurrence entre les différentes universités. La preuve : aucun hebdomadaire ne dresse de liste des meilleures licences de maths ou de psycho (les critères sont multiples, mais cela n'empêcherait pas de faire des classements), alors qu'on le fait pour les lycées, les grandes écoles, les classes préparatoires. Pas de doute : tous ceux qui se posent la question savent que la meilleure formation en mathématiques, c'est prépa plus une école, la meilleure formation en lettres, c'est prépa (khâgne) puis la fac (il y a très peu de place dans les ENS), la meilleure formation en biologie, c'est de faire d'abord médecine, ou Agro, ou même parfois l'X ou Centrale. Jamais les anciens DEUG ou les licences actuelles. Aucun de ceux qui voient là un problème n'imagine que c'est en diminuant les horaires, les contenus et les exigences aux examens qu'on le résoudra. Et pourtant, c'est ce qu'on fait en ce moment dans des dizaines d'universités.

**Troisième problème : l'autonomie des universités n'est pas l'autonomie des acteurs de l'enseignement.** Enfin, l'autonomie des instances de décision (administration universitaire + CEVU) locales ne signifie pas autonomie des véritables intéressés. Déjà, depuis l'introduction du LMD, on ne compte plus les décisions absurdes ou antipédagogiques contre lesquelles s'élèvent les enseignants de base en mathématiques à Paris 7, Grenoble, Marseille, etc.

Je donne comme exemples :

- le découpage en toutes petites unités d'enseignement, de 25 heures parfois, imposé contre la volonté des enseignants. Un tel découpage est peut-être adapté à d'autres disciplines, ou à d'autres besoins. Il n'a aucun sens pour les mathématiques. On peut en donner pour preuve qu'aux Etats-Unis, où le cours de base de *Calculus* est partagé en 4 semestres, on utilise pendant 4 semestres le même manuel. Les notations sont les mêmes, et on peut facilement utiliser dans un cours des notions introduites dans l'un des cours qui précèdent. Tous les enseignants vous diront aussi qu'il vaut mieux avoir (dans notre discipline) un ou deux professeurs dans l'année que 6 ou 8. Un enseignant de Marseille écrit qu'il envie ceux d'Orléans, qui font des cours de 8 heures sur 15 semaines (avec un seul enseignant), alors qu'à Marseille, l'administration de l'université prétend faussement que les instructions ministérielles interdisent les UV de plus de 60 heures. Les administrations locales sont parfois aussi autoritaires qu'un Ministère de l'Instruction publique napoléonien.
- (pour mémoire) les réductions d'horaires imposées pour des raisons totalement étrangères aux objectifs de l'enseignement dans la discipline concernée, ainsi que les règles d'admission aux examens, souvent négociées au CEVU avec les élus étudiants en échange de l'appui de ces élus à des projets dont la plupart des enseignants (et des étudiants) ignorent tout.
- Le dernier exemple va en sens inverse de ceux qui précèdent, c'est-à-dire 1) qu'il va dans le sens d'une élévation des exigences ; 2) qu'il ne s'agit pas d'une mesure autoritaire imposée par l'administration universitaire, mais il pose tout de même un certain nombre de questions. Dans une université ou un département, la conception des programmes de est phagocytée par un petit groupe et uniquement orientée vers la préparation à l'entrée dans le master qu'a monté ce groupe. Évidemment, cela contrevient à la conception du L comme diplôme terminal, et aux intérêts des étudiants qui ont d'autres objectifs. Exemple de même nature, encore une fois en contradiction avec les recommandations nationales, et avec l'intérêt des étudiants, un master envisagé sous l'angle presque unique de l'entrée en doctorat : « *Message du responsable* : Ce Master conduit naturellement à la préparation d'une thèse, mais il peut également se concevoir comme un diplôme autonome sanctionnant un approfondissement culturel au contact de la recherche. ».

André Bellaïche  
Paris 7  
Le 15 février 2007